



CHARTRE DE L'UNITE PASTORALE « DYLE & THYLE »

Comprenant les paroisses Saint-Étienne à Court-Saint-Étienne, Notre-Dame à Tangissart, Saint-Antoine à Sart-Messire-Guillaume, Saint-Barthélemy à Bousval et les chapelles Saint-Lambert à Beurieux et Notre-Dame-Médiatrice à Noirhat.

La mise en place de l'UP Dyle & Thyle profite d'une tradition de collaboration déjà bien établie de certaines paroisses entre elles : Saint-Étienne / Beurieux d'une part, Sart et Tangissart d'autre part. Et, depuis peu, ces quatre paroisses ensemble d'un côté, et Bousval / Noirhat de l'autre côté, œuvrent souvent ensemble, unissant ainsi les 6 « clochers ». Il y a quelques années, certains de leurs pasteurs ont par ailleurs été curés alternativement dans plusieurs de celles-ci, créant ainsi déjà des ponts entre elles.

La constitution de l'UP fixe, soutient et permet de développer des domaines où œuvrer en commun.

Dans l'axe CELEBRER de la foi chrétienne :

- Ce qui existe déjà : *(entre parenthèses le prêtre ou laïc référent pour le Conseil)*
 - La Fête des Paroisses : célébrer ensemble une eucharistie et une fête le 3^{ème} dimanche de septembre, pour réunir tous les fidèles de toutes les paroisses, raviver les motivations et consolider une conscience commune. *(Michel VANTHOURNHOUT)*
 - Les célébrations communautaires : telles que les célébrations de la Réconciliation, le sacrement des Malades, les Confirmations. *(Coordination : Jean-Marc ABELOOS)*
 - Veillée de prière le jeudi dans la paroisse de Bousval. *(Andrzej MACIEJEWSKI)*
- Ce qui se développe ou est à développer :
 - La collaboration des chorales pour les célébrations communes, souper de la Ste-Cécile en UP. *(L'équipe des PRÊTRES)*
 - Les *Dimanches autrement* : catéchèse intergénérationnelle : existe une fois par an à Court. Passer de un dimanche à deux par an et élargir à toute l'UP. *(Jean-Marc ABELOOS)*
 - Une recollection d'UP durant un temps fort de l'année liturgique. *(Marius N'GUESSAN)*
 - Des propositions de jours de jeûne communs pour certaines circonstances *(Marius N'GUESSAN)*
 - Une Semaine de Prière Accompagnée *(Marius N'GUESSAN)*
 - Tendre vers l'existence d'un groupe de prière dans chaque paroisse *(L'équipe des PRÊTRES)*
 - Alternner chaque année la veillée de Pentecôte et le pèlerinage au Try-au-Chêne (lundi de Pentecôte) comme activité à vivre en UP. *(Le prêtre de la paroisse où c'est organisé.)*

Dans l'axe de l'ANNONCE DE LA FOI et la FORMATION CHRETIENNE

- Ce qui existe déjà :
 - La coordination de la catéchèse : une équipe de représentants des paroisses discerne les grandes orientations et les propose aux différentes instances concernées de l'UP. *(Jean-Marc ABELOOS)*
 - L'organisation des Conférences d'Avent et de Carême. *(Marius N'GUESSAN)*
 - L'équipe de préparation au baptême (des petits enfants). *(Emmanuel LEURQUIN)*
 - Le *Parcours Nicodème* : formation des adultes à la foi. *(Marius N'GUESSAN)*
 - Les groupes bibliques tels que les équipes *Lire la Bible* à CSE et un partage biblique à Tangissart. *(Marie-Thérèse BLANPAIN)*

- *A contrario*, vu que dans chaque paroisse il y a une unité scoutie et une école, il est décidé que chaque paroisse s'occupe de créer les liens avec les mouvements de jeunesse et les écoles sur son territoire.
- Ce qui se développe ou est à développer :
 - Le catéchuménat des adultes et des grands jeunes. *(Brigitte de MAHIEU)*
 - Le développement des groupes de jeunes et la création d'un Pôle Jeunes. *(L'équipe des PRÊTRES)*
 - Renforcer et développer l'équipe de préparation au baptême pour rejoindre la demande des Évêques de proposer un parcours catéchuménal aux parents. *(Emmanuel LEURQUIN)*
 - Une équipe de préparation au mariage. *(L'équipe des PRÊTRES)*

Dans l'axe de la DIACONIE

- Ce qui existe déjà :
 - Des visiteurs de malades dans chaque paroisse. *(Emmanuel LEURQUIN)*
 - L'entraide alimentaire est en place à Court et la St-Vincent-de-Paul à Bousval. Étant de communes différentes, chacun gardera ses activités indépendantes. *(Juliette MOTTE)*
- Ce qui se développe ou est à développer :
 - Organiser les visiteurs de malades en une équipe unique dans l'UP. Inciter à des formations. *(Emmanuel LEURQUIN)*
 - La pastorale des familles en deuil. *(Andrzej MACIEJEWSKI)*
 - La pastorale des migrants, pour les accueillir au mieux dans nos communautés. *(Marius N'GUESSAN)*
 - La solidarité financière de l'Unité pour venir en aide aux plus faibles. *(Jean-Marc ABELOOS)*
 - Créer un conseil économique avec les AOP de l'entité. *(Jean-Marc ABELOOS)*

INFORMATION ET COMMUNICATION

- Ce qui existe déjà :
 - Le journal Paroissial « Mains Ouvertes » ainsi que les articles « Étincelles » dans le journal Dimanche. *(Marius N'GUESSAN)*
- Ce qui se développe ou est à développer :
 - Mettre en route un site internet *(Jean-Marc ABELOOS)*
 - Revoir les affichages dans chaque Eglise
 - Prévoir quelques collectes pour le journal paroissial, qui est un gros poste financier.
 - *Relayer de façon concertée les informations des différentes paroisses et de l'UP (L'équipe des PRÊTRES)*

D'autres projets à plus long termes sont également envisagés mais ne prendront place dans la charte que quand ils pourront démarrer concrètement.

Un Conseil d'UP reçoit de l'évêque la mission de mettre la charte en application. Il sera composé des desservants des paroisses ainsi que d'un laïc par paroisse. Actuellement, le Conseil se compose : des abbés Jean-Marc Abeloos (curé Saint-Étienne), responsable d'UP, Emmanuel Leurquin (curé Notre-Dame), Marius N'Guessan (curé Saint-Antoine), Andrzej Maciejewski (curé Bousval) ; ainsi que d'un représentant laïc par paroisse : Véronique van Maele (St-Étienne), Pierre Van De Putte (Tangissart), Éric Feillet (Sart), Agnès van Kerckhove (Bousval). Les mandats sont de 3 ans renouvelables une fois.

Fait à Court-Saint-Étienne le 21 septembre 2014.